

## DISPOSITIFS AU SEIN DU COLLEGE A. MALRAUX

### 1) Dispositifs nationaux

|  | Elèves concernés  | objectifs  | procédures   |
|--|---|--|--|
| PPRE<br>programme<br>personnalisé de<br>réussite éducative | Maitrise insuffisante<br>de certaines<br>connaissances et<br>compétences                  | Suite à un bilan<br>personnalisé, mise en<br>place d'un<br>accompagnement<br>pédagogique<br>différencié  | Document qui précise<br>les objectifs, les<br>échéances, les<br>modalités d'évaluation<br>en accord avec l'élève<br>et sa famille  |
| PAI projet d'accueil<br>individualisé                      | Maladie chronique,<br>allergie, intolérance<br>alimentaire                                | Faciliter l'accueil de<br>l'élève en précisant le<br>rôle de chacun selon le<br>domaine de<br>compétences  | Demande qui peut<br>émaner du service<br>médical scolaire ou de<br>la famille. Mise en<br>œuvre de<br>préconisations. PP<br>informé de la mise en<br>oeuvre  |
| PAP : plan<br>d'accompagnement<br>personnalisé             | Difficultés scolaires<br>durables en raison de<br>troubles des<br>apprentissages (dys...) | Définir les<br>aménagement et<br>adaptations<br>pédagogiques pour<br>répondre aux<br>difficultés scolaires de<br>l'élève   | Document unique et<br>normalisé à renseigner<br>par l'équipe éducative.<br>Préalablement, c'est le<br>médecin scolaire qui<br>statue sur la<br>pertinence de sa mise<br>en place   |
| PPS : Projet<br>personnalisé de<br>scolarisation           | En situation de<br>handicap reconnu par<br>la MDPH  | Préciser les<br>aménagement et<br>adaptations<br>pédagogiques,<br>éducatives sociales et<br>médicales nécessaires<br>aux besoins de l'élève<br>pour poursuivre sa<br>scolarité | La famille fait les<br>démarches auprès de<br>la MDPH. En équipe<br>réalisation d'un<br>GEVASCO. La MDPH<br>élabore le PPS et le<br>transmet à la famille.<br>Un suivi annuel est<br>réalisé en ESS en<br>présence du référent<br>de scolarité |

### 2) Dispositifs internes à l'établissement

|                                       | Elèves concernés                      | objectifs  | procédures   |
|---------------------------------------|---------------------------------------|--|--|
| Atelier REMOB                         | Elèves de 4è en voie de<br>décrochage | Prendre confiance,<br>travailler le projet<br>d'orientation                        | Choix des élèves fait<br>par les animatrices de<br>l'atelier |
| Atelier Découverte<br>professionnelle | Elèves de 3è                          | Prendre confiance,<br>travailler le projet<br>d'orientation, être plus<br>autonome | Choix des élèves fait<br>par l'animatrice de<br>l'atelier    |

### 3) Dispositifs avec partenaires

|                    | Elèves concernés  | objectifs  | procédures   |
|--------------------|---|--|--|
| Réussite éducative | Difficultés sociales, éducatives mais sans droit commun               | Suivi psy, accompagnement parental, éduc   | Sur proposition de la CPE en concertation avec la référente RE         |
| Atelier « relais » | Elèves tous niveaux en situation d'échec scolaire voire en décrochage | Sur un délai de 4 semaines, à l'extérieur du collège, prendre conscience de ses difficultés et tenter d'y remédier au sein d'un petit groupe | Sur la base d'une convention et après accord des parents et de l'élève |
| DISPO              | Filles de 3è volontaires boursières ou en situation de handicap       | Révéler et accompagner les ambitions des élèves  | Les enseignantes référentes sont chargés de la sélection des élèves    |